

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (18247)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Agricole de Charente - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (18247)	Jury par défaut	Tous les candidats	23	49	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Maths, sciences 1ère, terminale et épreuves terminales	Très important
	Résultats Français	Résultats des épreuves anticipées français et épreuves terminales des enseignements de spécialité	Important
	Niveau en anglais	Notes 1ère, terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Éléments de savoir-être évalués en entretien	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Intérêt pour l'apprentissage	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'agriculture et la filière viticole en particulier, démarche scientifique	Projet de formation et fiche avenir	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats ne remplissant pas ou partiellement les critères généraux et/ou ayant négligé la lettre de motivation n'ont pas été retenus. Ils n'ont pas su démontré leur réel intérêt pour l'agriculture en général et pour la filière viticole ainsi que leur souhait de former par la voie de l'apprentissage. Certaines lettres ont malheureusement été négligées par les candidats.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non prise en compte

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont fait l'objet d'un examen approfondi des critères généraux et des attendus de la formation tels que :

- un niveau satisfaisant pour le domaine scientifique, avec une méthode de travail et de l'analyse,
- une cohérence entre la formation d'origine avec le souhait d'intégrer un BTS ainsi qu'un projet professionnel en lien avec la formation,
- la réelle volonté du candidat de se former par voie de l'apprentissage, un intérêt fort pour l'agriculture en général et la filière viticole,
- les expériences stages, saisons éventuellement,
- un regard enfin sur le plan "comportement en cours" (pas de dissipation, bavardages intempestifs.....) afin d'acquérir les nouvelles connaissances et compétences techniques dans les meilleures conditions.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous attendons des futurs candidats une lettre de motivation détaillée et circonstanciée mettant en avant leur réel intérêt pour l'agriculture et la filière viticole ainsi que leur souhait de se former par apprentissage. Une attention très particulière sera portée sur celle-ci.

Signature :

Laurent GAUDRE,
Chef d'établissement de l'établissement CFA
Agricole de Charente



